

Une politique à la mémoire trouble

Jean-Claude Ravet

Number 768, October–November 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/70198ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Ravet, J.-C. (2013). Une politique à la mémoire trouble. *Relations*, (768), 3–3.

Une politique à la mémoire trouble

Durcir l'opposition entre partisans et opposants au projet de Charte des valeurs québécoises proposé par le gouvernement Marois esquive le cœur du débat. Outre la polémique autour du titre fort questionnable du document d'orientation *Parce que nos valeurs, on y croit*, une seule des cinq propositions qu'il contient semble être la source de divisions profondes dans la société québécoise: celle concernant l'interdiction du port de signes religieux ostentatoires dans l'ensemble de la fonction publique. Le modèle républicain français de laïcité, en partant étranger à la culture politique québécoise, est ici présenté comme le modèle auquel nous devrions nous conformer, à quelques nuances près, pour être conséquent avec notre histoire et le principe de la laïcité de l'État. Or, le document d'orientation

zone. Je n'y reviendrai pas sinon pour rappeler le danger de policer la citoyenneté en gommant la pluralité et la singularité qui la caractérisent. Personne n'a à «incarner l'État», sauf peut-être quelques exceptions qui confirment la règle. Ce sont les normes et pratiques de ses institutions qui sont garantes de sa neutralité. À vouloir «incarner» l'État outre mesure, on risque de le sacraliser, comme a coutume de le faire la droite conservatrice par sa propension au contrôle social, et de transformer la citoyenneté en outil de conformisme social.

Mais je voudrais attirer l'attention sur un autre aspect du document d'orientation: sa vision extrêmement négative du fait religieux en général. Source de méfiance et de division, on l'oppose ainsi au «lien civique» et à la «cohésion sociale». Il s'agit dès lors d'établir «un espace commun dénué de religieux» (p. 8), comme si on ne pouvait partager des valeurs communes et un projet politique collectif avec quelqu'un s'il manifestait aussi sa foi en Dieu. On en arrive même à dire, dans le document, cette phrase improbable: «Dans les faits, le Québec d'aujourd'hui est en partie une société laïque» (p. 11). Existe-t-il quelque part une *société* laïque (qui n'est pas la même chose qu'une société sécularisée)? Et cet étrange «en partie» signifie-t-il que la société québécoise est encore quelque part sous l'emprise de la religion?

Cette vision toute négative ne laisse guère de place pour reconnaître dans l'expérience religieuse la possibilité d'une expérience fondamentale et libératrice et une source authentique d'engagement citoyen au service du bien commun. Comment entrevoir dès lors la possibilité d'une laïcité

ouverte? On aurait aimé un peu plus de «neutralité» de la part du gouvernement dans la manière de promouvoir la laïcité, au lieu d'un alignement inquiétant sur un certain mouvement laïciste qui ne voit dans la religion qu'un reliquat obscurantiste du passé à éradiquer et dans tout croyant un fondamentaliste qui s'ignore.

Cette perception stigmatisante du fait religieux s'explique en partie par le rapport douloureux que nous entretenons avec notre mémoire collective au Québec. Mémoire collective d'un passé pas encore passé où l'Église catholique se confondait tout entière avec un pouvoir dominateur et aliénant, particulièrement pour les femmes. Incapable de prendre en compte l'immense apport de chrétiens et chrétiennes à la société québécoise, à ses luttes sociales et à la transformation de l'État québécois, cette mémoire figée nous empêche de jeter un regard moins acerbe sur la religion en général et sur l'islam en particulier, que l'on confine rapidement à ses franges fondamentalistes. Mais une mémoire trouble ne peut servir de fondement à une politique comme s'il fallait, encore aujourd'hui, comme durant la Révolution tranquille, nous prémunir d'une emprise cléricale ou rompre avec une quelconque religion couchant avec le pouvoir. À moins que l'on parle du capitalisme...

JEAN-CLAUDE RAVET



Photo:
© Pierre Crépô

reconnaît pourtant, au tournant d'un paragraphe vite oublié, l'existence de plusieurs modèles.

Il y a trois ans, dans un éditorial intitulé «Vous avez dit État laïc?» (*Relations*, n° 745, novembre 2010¹), j'exprimais déjà mon opposition à ce modèle de laïcité qui tend à faire des croyants des citoyens de seconde

1. Je renvoie aussi, en complément, à trois autres éditoriaux: «Sur le danger du fondamentalisme» (*Relations*, n° 754, février 2012), «L'identité contre la politique» (n° 720, novembre 2007) et «Pour un monde commun» (n° 715, mars 2007).